

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>23_02_02_0028</b>	<b>ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU ANNEXE PLATEFORME CONSTRUCTION DURABLE</b>	<b>C.C DU 02/02/2023</b>
----------------------	---	------------------------------

Le **jeudi 2 février 2023**, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué le **jeudi 26 janvier 2023**, s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean PAPADOPULO, Président.

**70 membres du conseil en exercice.**

**Ont participé aux votes :**

**43 Conseillers communautaires présents** : ALIAGA Alexandre – BACCONNIER Michel – BADIN Pascale – BERGER Alain – BERGER Dominique - BERTOLA-BOUDINAUD Graziella – BETON Christian – BOCHARD Jean-Jacques – BORGHI Roland – CHAUMONT-PUILLET Anne – CICALA David – DENIS Christophe – DI SANTO Laurent – DURAND Fabien – DURET Isabelle – FAYET Michel – GAGET Christine – GAGET Mathieu – GAUDE Daniel – GIRARD Jean-Pierre – GIRAUD Denis – GUETAT Christian - JURADO Alain – KOPFERSCHMITT Carine – LEGAY-BELLOD Gaël – LEPRETRE Aurélien – LIGONNET Andrée - LORIOT-CARNIS Maryse – MARGIER Patrick – MARION Cyril – MARTI Patrick – MARY Alain – NICOLE-WILLIAMS Patrick – PAPADOPULO Jean – PENOT Danielle – POUDEVIGNE Magaly – RABUEL Guy – RENARD Isabelle – ROY Nadine – SADIN Christine – SALMON Jean-Noël – VERLAQUE Florence – WAJDA Daniel

**16 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoirs** : ACCETTOLA Hélène donne pouvoir à LEGAY-BELLOD Gaël – BACCAM Marguerite donne pouvoir à DURAND Fabien - BLOND Priscilla donne pouvoir à BORGHI Roland – CHRIQUI Vincent donne pouvoir à GIRARD Jean-Pierre – DEBES Céline donne pouvoir à MARION Cyril – GUSTO Nadiège donne pouvoir à DI SANTO Laurent - LASSAUSAIE Carole donne pouvoir à MARTI Patrick – LAVILLE Christophe donne pouvoir à CHAUMONT-PUILLET Anne - MAILLET Dorian donne pouvoir à LEPRETRE Aurélien – MICHALLET Damien donne pouvoir à SADIN Christine - PERRARD Damien donne pouvoir à RENARD Isabelle – SIMON Catherine donne pouvoir à PAPADOPULO Jean - SUCHET Noël donne pouvoir à BERGER Alain – SAGIROGLU Aïcha donne pouvoir à SALMON Jean-Noël – TISSERAND Olivier donne pouvoir à GAUDE Daniel – VIAL Guillaume donne pouvoir à WAJDA Daniel

**11 Conseillers communautaires absents** : AYDIN Michaël – BELIME Gaëlle – BOUCHET Lucas – BOUISSET Sandrine - DESFORGES Marie-Laure - DIAS Olivier – DUSSERT Marie-Thérèse – JACQUEMOND Nathalie – NASSISI Ludovic – PARDAL Jean-Claude – ROULOT Océane

**Secrétaire de séance** : GAGET Mathieu

Acte certifié exécutoire par

- Dépôt en Sous-préfecture le
- Publié le

Nomenclature

- 7. Finances locales
  
- 1. Décisions budgétaires

**Vu** le CGCT et notamment ses articles L.2312-1, L.2313-1 et L.1612-4 relatifs à l'approbation des budgets,

**Vu** la nomenclature M4

**Vu** la délibération n°22\_12\_15\_0399 du 15 décembre 2022 portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2023, et approuvant le rapport d'orientations budgétaires,

**Considérant** que le budget proposé est présenté en équilibre, sincère et véritable,

Le rapporteur présente les grandes lignes de ce budget dont l'équilibre global apparait ci-après :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 278 963 €
- Recettes : 278 963 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 190 496 €
- Recettes : 190 496 €

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**OUI** l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et voté (Approuvé à l'unanimité (4 abstentions))

### DECIDE

- **D'APPROUVER** un à un, les différents chapitres budgétaires inscrits tant en section d'exploitation, qu'en section d'investissement (cf. maquette règlementaire) relatifs au Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Plateforme Construction Durable ;
- **D'APPROUVER** le vote au niveau de l'opération budgétaire pour toutes les opérations votées en Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (cf. maquette règlementaire)
- **D'APPROUVER** les annexes jointes au Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Plateforme Construction Durable
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, un Vice-Président, à signer, au nom et pour le compte de la CAPI, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président  
**Jean PAPADOPULO**